

[Text]

what Mr. Masters has just said? I do not want to interject unfairly but I have a couple of comments, if I may.

Mr. Crombie: Would you like me to sit in the chair?

The Chairman: I do not care. If you want to, sure.

Mr. Crombie: Just in case it appears in some history book, it would be nice if we had a chairman.

The Chairman: All right. You go to it, you are the Chairman for two seconds while I ask my question briefly.

The Acting Chairman (Mr. Crombie): Mr. Fisher has a question.

Mr. Fisher: Thank you.

The question of definitions is important. You have said you want a distinct set of rules to apply to a distinct part of the economy. Clearly, who belongs to that? I mean, Jack has asked an important question. Is his hockey team an artist? I know that is a ludicrous thing, that is why I ask it. Who is in that distinct part of the economy and how are we going to determine that they are in there? Do we want Revenue Canada doing that? They appear to have been offensive in the course of setting other decisions. Do we want them to decide that you belong in this special category or you do not belong in it? I think that is a crucial matter for us to straighten out.

• 1635

You have said you are willing to provide assistance to the Minister and to the committee, so my question is quite simple: If you have some suggestion either about who is in there or how we are going to define that either way, could we please have that from you? We do not need it today, but if this committee is to succeed, then I think we must offer a definition to the government.

I read the Disney report, and Disney very nonchalantly says the officials should work out a technical definition. It is the end of one part; it is way down in the middle. But if that definition had been reached either by a Minister or an official or by Disney, then we would have what you have described as a distinct part of the economy, and we could look at that distinct part of the economy and say: Well, with those distinct rules, are they claiming the right income? Then we would get rid of this stuff about reasonable expectation of profit. We might also be able to say: Inside that distinct boundary, we can deal with unemployment insurance or with self-employed versus employee status, as long as we know what the boundary is.

You have indicated your willingness to work on that process, which makes it sound as if you have some idea of whom we are dealing with, and at this point, I think I would rather have that definition from you than from anybody else. In fact, in the House when we debated this, we welcomed anybody who could come with this kind of information and

[Translation]

m'interposer injustement, mais je voudrais faire quelques remarques, si vous me le permettez.

M. Crombie: Voulez-vous que j'occupe le fauteuil?

Le président: Cela m'importe peu. Si vous le voulez, allez-y.

M. Crombie: Au cas où la chose paraîtrait dans un livre d'histoire, ce serait bien que nous ayons un président.

Le président: Très bien. Allez-y, vous êtes le président pour deux secondes, pendant que je pose rapidement ma question.

Le président suppléant (M. Crombie): M. Fisher désire poser une question.

M. Fisher: Merci.

La question des définitions est importante. Vous avez déclaré vouloir une série distincte de règlements qui s'appliqueraient à un secteur distinct de l'économie. Qui appartient de façon évidente à ce secteur? Ce que je veux dire, c'est que Jack vient de poser une question importante. Est-ce que son équipe de hockey peut être vue comme un groupe d'artistes? Je sais que cela semble ridicule, et c'est pourquoi je pose la question. Qui fait partie de ce secteur distinct de l'économie, et comment allons-nous pouvoir déterminer qui en fait partie? Voulez-vous que Revenu Canada le fasse? Il semble que Revenu Canada en ait offusqué certains en prenant d'autres décisions. Voulez-vous qu'il décide que vous appartenez à cette catégorie spéciale, ou que vous n'en faites pas partie? Il est essentiel, à mon avis, d'éclaircir cette situation.

Vous avez dit que vous étiez disposés à venir en aide au ministre et au Comité. J'aimerais vous demander de nous transmettre vos idées sur la question de la participation, ainsi qu'un projet de définition. Nous n'avons pas besoin de ces renseignements aujourd'hui, mais si l'on veut que les travaux du Comité aboutissent, il nous faudra soumettre une définition au gouvernement.

J'ai lu le rapport Disney, dans lequel il est proposé de manière assez inconsciente, à mon avis, que les cadres élaborent une définition technique. C'est à la fin d'un des chapitres, vers le milieu. Mais si le ministre, un fonctionnaire, ou Disney, avait élaboré une définition, ceci aurait entraîné l'établissement de ce que vous avez décrit comme un secteur distinct de l'économie. Il nous faudrait alors nous poser la question suivante: est-ce qu'ils déclarent le revenu approprié, compte tenu de ces règles particulières? Ceci nous permettrait de nous débarrasser de la définition portant sur les attentes raisonnables de profits. En d'autres termes, si nous avions des critères ou des limites précises, nous pourrions régler les problèmes d'assurance-chômage et la définition de travailleur autonome par opposition à employé salarié.

Vous avez dit que vous étiez disposés à faire quelque chose en ce sens, ce qui me porte à croire que vous avez une idée assez précise de la situation. Personnellement, je pense que vous êtes mieux en mesure que n'importe qui d'autre de nous fournir cette définition. Qui plus est, lorsque nous avons débattu de cette affaire à la Chambre, nous avons dit que nous serions très contents que quelqu'un nous fournisse ce genre de